

qu'au 1. Janvier 1746. la contrebande faite dans le seul Comté de *Suffolk*, a privé l'Etat de 59. mille 717. livres sterlings du produit des droits publics, & fait sortir du Royaume 42. mille 962. liv. sterl. en especes non monoyées, sans compter ce qui n'est pas parvenu à la connoissance de la Douane, aussi-bien que la contrebande qui a pû se faire en d'autres endroits de l'*Angleterre*.

Mais outre le préjudice qui résulte pour le commerce & les revenus de l'Etat, de la contrebande; comme l'on soupçonne que c'est par ce moyen que les ennemis du Gouvernement tâchent d'entretenir des intelligences dans le Pays, & d'en recevoir des informations sur ce qui peut être favorable à leurs vûes; que divers indices vérifient même ce soupçon, & que par conséquent il est de nécessité d'arrêter le cours de ces pratiques, les mesures du Gouvernement se tournent à ce qu'en entretienne un nombre de Frégates legeres, destinées à couper la communication entre la côte de *Suffolk* & celle de *Flandres*.

Voilà ce qui regarde les affaires du dedans, auxquelles on a lieu de n'être pas moins attentif qu'à celles du dehors. On l'est sur-tout à pénétrer le véritable but de l'armement que la France a fait préparer à *Brest*: Et l'embarquement d'un corps de troupes sur cette Escadre, à laquelle se joindroit l'Escadre Espagnole du *Ferrol*, donne plus de crédit à ce qu'il auroit pour objet de reprendre le *Cap-Breton*, qu'une destination pour l'*Ecosse*. Aussi prépare-t-on toutes choses pour envoyer un nouveau secours de Vaisseaux & de troupes au *Cap-Breton*, dès que la circonstance l'exigera, afin de conserver un établisse-